IFUENCES FRANÇAISES SUR LE VOCABULAIRE FINANCIER-BANCAIRE DU ROUMAIN PENDANT LE XIX-ÈME SIÈCLE

Drd. Mihaela IVAN
Academia de Studii Economice, Bucureşti
mihaella.ivan@gmail.com

Abstract: The most powerful modern influence on the Romanian language, French influence is the interaction of structural and nonstructural factors and appears both in conceptual and linguistic levels. In this article we intend to analyze the factors that enabled and facilitated this influence (the similarity of conceptual systems, their tolerance and similarity of expression, but also their conscious attitude, motivated by the notion of prestige of the French language, culture and economy), and how changes in the economy are reflected in the linguistic field.

Keywords: influence, loan, vocabulary, finance, budget, money.

«Le mot d'«influence» éveille dans l'esprit l'idée de deux peuples formés, ayant chacun sa manière d'être, que l'influence modifie, améliore, mais ne détruit jamais.» C'est la définition que Pompiliu Eliade[1] donnait à la notion d'influence et c'est dans ce sens que nous allons regarder de plus près l'influence que le peuple français a eu sur le peuple roumain, influence qui se reflète autant sur le plan conceptuel que sur le plan linguistique.

Au long de son histoire, le peuple roumain est entré en contact avec d'autres peuples, d'origines très diverses, ce qui a eu beaucoup de conséquences sur la physionomie de la langue, surtout sur son système lexical et sur le mécanisme de formation de mots. Mais, de toutes ces influences exercées sur le roumain, la plus forte et la plus riche de conséquences reste, sans aucun doute, l'influence française. C'est

[1] Eliade, P.: *De l'influence française sur l'esprit publique en Roumanie*, Paris, Ernest Leroux, 1898, p. 1

BDD-A4143 © 2007 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:10:50 UTC)

grâce à elle que le roumain s'est enrichi, surtout à partir du XIXème siècle de quelques milliers d'unités lexicales appartenant à tous les domaines de la vie matérielle et spirituelle.

Les facteurs qui ont permis et facilité l'influence française

Le facteur principal qui a facilité l'interférence des deux langues est représenté par **les similarités** du roumain et du français dues à leur contact génétique (le latin), mais aussi au contact indirect par l'intermédiaire d'autres langues romanes (l'italien, par exemple). L'influence française sur le roumain est le résultat de l'interaction de deux types de facteurs: les facteurs structuraux et les facteurs non – structuraux; les derniers sont essentiels pour le contact franco-roumain dans le domaine du lexique des finances. Il nous semble ici important de rappeler que les «facteurs contingentiels n'agissent pas seuls dans le développement de la langue. Il faut prendre en considération les facteurs organiques, c'est-à-dire les exigences du système grammatical, sont l'inertie pèse sur les sujets parlants et les détermine à maintenir l'équilibre de l'ensemble en n'admettant des modifications que dans certaines conditions.»[2]

Des facteurs non structuraux étudiés par Weinreich[3], nous considérons que d'une part, **la tolérance et la similitude d'expression** (expliquées par l'origine latine commune), et d'autre part l'attitude consciente, la volonté de reprendre des éléments français sont d'une importance vitale pour le contact roumain – français dans le secteur lexical mentionné. Cette attitude consciente face aux emprunts provenant du français a un certain rapport avec la notion de **prestige de la langue, culture et économie françaises.** Traversant une période de grands troubles, le peuple roumain cherchait à la moitié du XIXème siècle un modèle de civilisation et un exemple de culture occidentale à même de consolider son héritage latin. La culture, la civilisation et l'économie française avaient à ce moment-là une des meilleures réputations du monde. La France, ayant une structure économique plus développée que la Roumanie, peut servir de modèle et nous offrir les outils conceptuels dont on a besoin pour construire économie nationale propre.

Une forte influence française sur le système économique, et implicitement sur le système financier roumain est ressentie surtout pendant la deuxième moitié du XIXème siècle, avec l'introduction des règlements organiques, du code de commerce (1840) et du code financier (1886). Ils sont en grande partie des traductions des documents similaires français. Sans s'établir comme but l'enrichissement et la modernisation linguistiques (comme c'est le cas des œuvres littéraires de l'époque),

[2] Séchehaye, A.: *Les trois linguistiques saussuriennes*, in Vox Romanica, no. 5, 1940.
[3] Weinreich, U., *Languages in contact*, New York, 1966, p. 57.

BDD-A4143 © 2007 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:10:50 UTC)

ces documents ont précisément ce résultat, surtout dans le plan lexical. Ils utilisent un langage économique, administratif et juridique courrant, mais ils sont l'expression d'une législation avancée et introduisent une terminologie moderne. Ils constituent ainsi le terrain où se confrontent le vieux et le moderne et reflètent, sur le plan linguistique les changements profonds du plan économique et social.

L'inspiration directe de la législation française nous semble un argument pour l'étymologie française des termes introduits en roumain par ce type de documents: il ne nous semble pas logique de recourir au latin ou à une autre langue romane pour transférer du français en roumain une notion qui n'y existait pas jusqu'à ce moment-là.

Reflets sur le plan linguistique

Il y a aussi d'arguments linguistiques qui soutiennent cette affirmation: le mot «buget», qui n'avait pas été attesté en roumain jusqu'en 1828, dans le Règlement de la Moldavie, art. 117:

«...luaturile şi daturilor anului săvârşit precum şi un *budge* sau închipuirile anului viitor...»

L'étymologie proposée par Laurian et Maxim dans leur glossaire de termes étrangers indique un néologisme d'origine française (budget), les français l'ayant emprunté à leur tour de l'anglais. Les mêmes auteurs désignent une origine celte du mot, en explicant son évolution à partir du diminutif «bougette»[4]. L'aspect formel du mot, son occurrence dans le texte du règlement indique certainement l'origine française par le groupement «dge», mais aussi par le manque du «t» final à l'écrit – transcription de la prononciation française.

Cette unité lexicale est ressentie pour une période de temps comme étrangère au système linguistique roumain: elle est soit expliquée entre parenthèse par des mots appartenant au fond lexical ancien du roumain, des mots supposés comme connus par tout le monde:

• *«budge (închipuirea cheltuielilor anului)»*[5]

soit marquée graphiquement par des italiques ou des guillaumets:

On garde pour le début la graphie en «dge»:

• *«...la anul viitor o să avem vrând nevrând un adaos de imposite de 3 sau 4 milioane, şi va sui budgetul anului 1875 la cifra de 95...»*[6]

mais cette lexie est rencontrée dans les années qui suivent dans sa forme actuelle.

---

[4] „bougette" – diminutive de „bouge, bloga" qui signifie en roumain «sac, saculeţ, pungă».

[5] Réglement Organique de la Moldavie, art. 117.

[6] Ghica, Ion: *Convorbiri economice*, Bucuresci: Socecu, 1879-1884, p. 395.

BDD-A4143 © 2007 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:10:50 UTC)

• *«Bugetul veniturilor şi al cheltuielilor, pregătite anual pentru fiecare principat, prin îngrijirea Hospodarului respectiv şi supuse Adunării care va putea să le amendeze, nu vor fi definitive decât după ce vor fi votate de dânsa»*[7]

• *«Bugetul general al Statului pentru exerciţiul curent 1866 nefiind încă votat, legea de finanţe după care avem a ne regula în acest exerciţiu este bugetul anului 1865.»*[8]

• *„Astăzi bugetul nostru ca al tuturor ţărilor cu regim reprezentativ se prepară de fiecare ministru, pentru departamentul său, cu câteva luni înainte de deschiderea Camerelor. Apoi toate aceste bugete se întrunesc la Ministerul de Finanţe, care întocmeşte bugetul general al ţării. După ce se discută fiecare buget în Consiliul de Miniştri, se tipăreşte şi se împarte Deputaţilor."* [9]

Son intégration complète dans la langue est prouvée aussi par son attestation dans les dictionnaires, ensemble avec ses dérivés.[10]

Un autre exemple de l'influence directe exercée par le système économique français sur la langue roumaine est représenté par certains noms de monnaies employés sur le territoire de la Roumanie pendant le XIXème siècle. On s'arrêtera, dans ce sens-là, sur les termes «*romanat*» – innovation linguistique de l'époque et «*napoleon*» – emprunté du français, terme qui désignait d'ailleurs la monnaie nationale de ce pays.

Le premier apparaît pour la première fois comme proposition de désignation pour la monnaie nationale de la Roumanie dans le VIème article du projet d'Ion Ghica, premier ministre de la Valachie à l'époque. Le projet est approuvé par le Conseil de Ministres de Bucarest dans la séance de 18 novembre 1859 et le nom est définitivement fixé par la Commission centrale qui eut comme but d'élaborer en 1861 le projet de loi pour l'unité monétaire du nouvel état roumain.

Ce qui est intéressant à mentionner sont les disputes engendrées par le nom de la monnaie. La première variante (*«roman»)* était inspirée par le nom de la monnaie français (le franc), mais Heliade Radulescu a attiré l'attention sur le fait que le nom de la monnaie peut donner naissance à des confusions. Par conséquent, on a adopté la désignation «*romanat*» , suivant le modèle de «*ducat*». On a, donc, affaire à un double calque: d'un côté sur la structure de «*franc*» (on prend comme point de départ la racine de la nationalité), de l'autre sur le modèle de «*ducat*» (on emploie le même suffixe). Le modèle français est repris non seulement sur le plan linguistique: la nouvelle monnaie roumaine a la valeur d'un franc et copie le système divisionnaire décimal des français.

[7] Codul Financiar Român, Bucureşti, Tipografia Gregorie Luis, 1886.

[8] Mesajul Locotenenţei Domneşti din 1866, apud C.I. Băicoianu

[9] Idieru, Nicolae: *Studii de economie politica si finante*, Bucuresti: Editura Librariei Carol Müller, 1895-1896, p. 53.

[10] Le dictionnaire de Săineanu donne la définition: «Buget – n. starea anuală a cheltuielilor şi veniturilor unei ţări sau unei administraţiuni», mentionnant aussi le dérivé «Bugetar – a. privitor la buget».

BDD-A4143 © 2007 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:10:50 UTC)

Malheureusement, cette innovation à la fois linguistique et économique reste au niveau des documents, car les grands pouvoirs se sont opposés à cette tentative d'indépendance des roumains et la première loi monétaire de la Roumanie n'est signée qu'en avril 1867. Elle était centrée sur une autre unité – «*leu*» et cela pour deux raisons principales: la population était habituée depuis presque deux siècle à la monnaie hollandaise et à la monnaie roumaine virtuelle employé seulement comme étalon («*leul de calcul*»).

Conclusions:

Il y a, pendant la période étudiée, un grand nombre de néologismes de provenance française qui appartiennent au domaine financier Ils remplacent les mots anciens, incapables d'exprimer les nouvelles réalités sociales. Ils coexistent pour une certaine période avec ces mots, ensuite ils se répandent et s'imposent très rapidement dans la langue commune, parce qu'ils désignent des réalités d'intérêt pour le grand public.

Cela démontre le besoin ressenti autant par le système financier roumain, que par la langue roumaine, besoin de changer profondément des structures conceptuelles et linguistiques anciennes. Et ce changement ne peut pas s'effectuer sans avoir un modèle, sans subir l'influence du plus puissant, du plus développé. «Au moment où on la croit toute superficielle, elle şl'influenceţ est déjà en train de pénétrer dans l'intérieur des âmes. Adopter une «forme» nouvelle signifie déjà quelque chose au point de vue de l'esprit: cela signifie, en vérité, renoncer à une «forme ancienne», cela prouve déjà, non seulement une tendance vague vers l'état de choses nouveau, mais aussi une protestation sourde contre un ancien état de choses.»

BDD-A4143 © 2007 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:10:50 UTC)

BIBLIOGRAPHIE

*** – Codul Financiar Român, 1886, Bucureşti, Tipografia Gregorie Luis.

*** – *Enciclopedia limbii române*, 2001, Bucuresti, Editura Univers Enciclopedic.

BÂRLEA, Gh., BÂRLEA, R., 2000, *Lexicul românesc de origine franceză*, Editura Bibliotheca Targoviste.

BĂICOIANU, C. I., 1932, *Istoria politicei noastre monetare şi a Băncii Naţionale*, Cartea Românească, Bucureşti.

CHIVU, Gh., BUZA, E., ROMAN MORARU, A., 1992, *Dicţionarul împrumuturilor latino-romanice in limba romana veche (1421-1760)*, Editura Stintifica, Bucureşti.

DEROY, L., 1956, *L'emprunt linguistique*, Société d'Édition «Les Belles Lettres», Paris.

ELIADE, P., 1898, *De l'influence française sur l'esprit publique en Roumanie*, Paris, Ernest Leroux.

GHICA, Ion, 1879-1884, *Convorbiri economice*, Bucureşti: Socecu.

IDIERU, Nicolae, 1895-1896, *Studii de economie politica şi finanţe*, Bucureşti: Editura Librăriei Carol Müller.

LAURIAN, A.T., Maxim, J.C., 1871, *Glosariu care coprind vorbele din limba română, străine prin ordinea sau forma lor, cum şi cele de origine îndoioasă.*

MACREA, D., 1970, *Influenţa franceză în vocabularul limbii romane* R. lit., III, nr. 39.

SECHEHAYE, A., 1940, *Les trois linguistiques saussuriennes*, in Vox Romanica, no. 5.

ŞĂINEANU, Lazăr, 1896, 1905, *Dicţionar universal al limbei române*, Bucureşti.

WEINREICH, U., 1966, *Languages in contact*, New York.

BDD-A4143 © 2007 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 05:10:50 UTC)